



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emplois reserves

Question écrite n° 39682

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur l'attribution des emplois reserves dans le secteur public et des emplois prioritaires dans le secteur prive, pour les personnes handicapees. Il souhaiterait savoir ce qui peut etre envisage afin de raccourcir ces delais d'attribution qui sont souvent tres longs. Dans cet esprit, il lui demande s'il ne serait pas possible de reperer les emplois pour lesquels des actions de formation sont deja entreprises ou pourraient l'etre pour les handicapes actuellement a la recherche d'un emploi. De meme, il lui demande s'il ne faudrait pas envisager de revoir les classifications de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel qui repartissent les travailleurs handicapes en trois categories qui ne correspondent pas toujours a leurs capacites de travail.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39682

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1803